



HAL
open science

La dédicace d'Aghia Moni Kokkinou (Hellade) de 1198

Olivier Delouis, Denis Rousset

► **To cite this version:**

Olivier Delouis, Denis Rousset. La dédicace d'Aghia Moni Kokkinou (Hellade) de 1198. *Revue des études byzantines*, 2012, 70, pp.221-244. halshs-00739260

HAL Id: halshs-00739260

<https://shs.hal.science/halshs-00739260v1>

Submitted on 10 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE
DES
ÉTUDES BYZANTINES

TOME 70
ANNÉE 2012



DE BOCCARD
PARIS
2012

LA DÉDICACE D'AGHIA MONI KOKKINOU (HELLADE) DE 1198

Olivier DELOUIS et Denis ROUSSET

Situé actuellement dans le nome de Phocide et dans le dème de Doride, à environ 6 km à l'ouest de Lidoriki et à 2,5 km au sud-est du village de Kokkino (anciennement Loutsovo), le site du monastère d'Aghia Moni se trouvait autrefois sur la rive droite du fleuve Mornos, avant d'être englouti dans les eaux du lac de barrage il y a quelques décennies (voir la carte fig. 1). À la fin du 19^e siècle, les vestiges d'une église déjà ruinée avaient été signalés par l'un des premiers explorateurs de l'Étolie antique : W. J. Woodhouse y remarqua de nombreux blocs «helléniques» et deux inscriptions, l'une se trouvant au sud de l'église, l'autre murée dans l'abside. Seule cette dernière, une dédicace assez banale de deux lignes d'époque paléochrétienne ou byzantine, fut publiée par ses soins, puis ultérieurement revue par G. Klaffenbach¹.

C'est en 1905 qu'un autre explorateur de l'Étolie, G. Sotiriadis, sur la route qui le conduisait de Lidoriki au monastère de Varnakova, situé à quelque 20 km vers le sud-ouest, fit sur le site d'Aghia Moni une visite qui lui permit de copier l'inscription restée inédite, gravée sur un bloc qu'il reconnut pour un linteau de l'église ruinée. Pour protéger la pierre des déprédations, il l'enfouit profondément, avant de publier en 1914 la dédicace datée de septembre 6707, dont les trois premières lignes étaient aisément lisibles. Il identifiait l'empereur et le patriarche mentionnés comme respectivement Alexis III Ange et Georges II Xiphilin ; il relevait une discordance chronologique entre le décès de celui-ci, qu'il plaçait en juin 1199, et la date légèrement postérieure de la dédicace, qu'il datait de septembre 1199².

Dès l'année suivante, le grand historien S. Lampros intervint sur l'inscription : il rectifia la conversion dans l'ère chrétienne de la date, qui était en réalité septembre 1198, et fit ainsi disparaître la discordance chronologique rele-

1. W. J. WOODHOUSE, *Aetolia. Its geography, topography and antiquities*, Oxford 1897, p. 365 n. 2. Éditée par G. KLAFENBACH, *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1935, p. 697 n. 2, qui propose la restitution suivante : [- -]ΗΣ πρ(εσβύτερο)ς ὑπὲρ σωτηρίας ἑαυτοῦ κα[ὶ τῆς|συμβί]ου αὐτοῦ ἐκαλιέργησεν +. Cette inscription paraît aujourd'hui perdue.

2. G. SOTIRIADIS, Βυζαντινὴ [sic] ἐπιγραφή ἐξ Αἰτωλίας τοῦ ἔτους 1199, *Φιλολογικὸς Σύλλογος Παρνασσός* 10, 1914, p. 208-210.

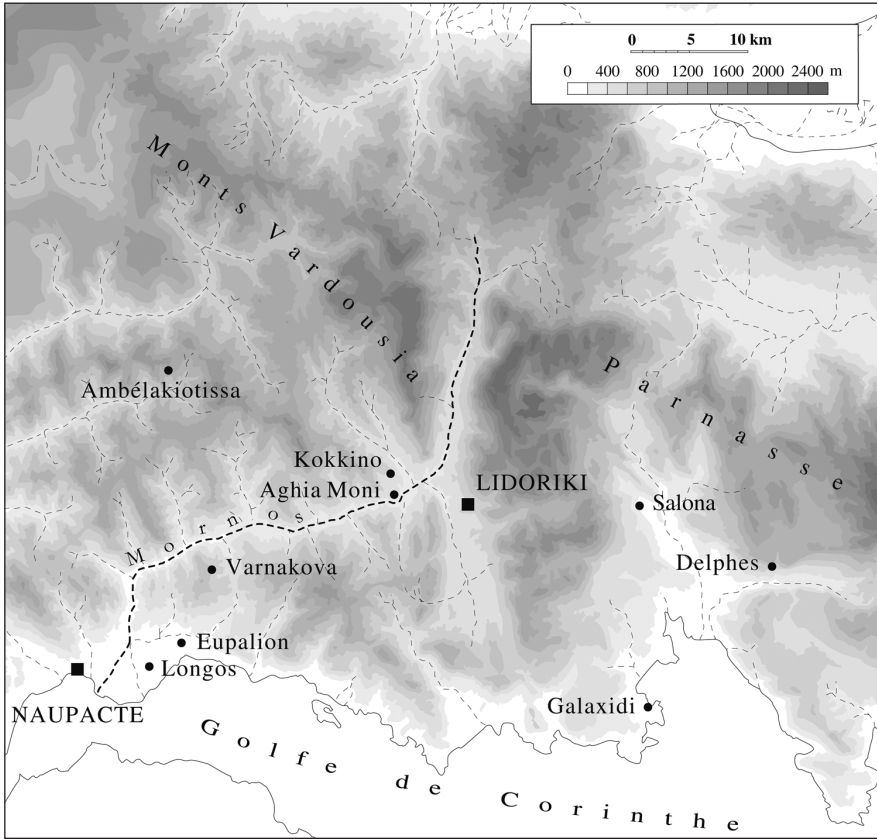


Fig. 1. Carte de la Grèce centrale (D. Rousset, O. Delouis)

vée par le premier éditeur³. Mais il contesta également, sans avoir vu la pierre, les lectures et les restitutions de son prédécesseur, et il modifia l'interprétation du texte à cause d'une méprise: croyant que l'inscription avait été trouvée à Varnakova, il l'interprétait d'après le dossier épigraphique de ce monastère qu'il avait lui-même publié quelques années auparavant. En 1922, l'archéologue A. Orlandos corrigea la confusion de S. Lampros sur l'origine de la dédicace et reproduisit sans changement la lecture de G. Sotiriadis⁴.

3. S. P. LAMPROS, Βυζαντιακή ἐπιγραφή τῆς ἐν Ναυπακτίᾳ μονῆς Βαρνάκοβας, *NE* 12, 1915, p. 445-449.

4. A. ORLANDOS, Ἡ μονὴ Βαρνάκοβας (Ἐκδοσις τῆς ἐν Ἀθήναις Δωρικῆς Ἀδελφότητος), Athènes 1922, p. 7 n. 3.

Trois décennies plus tard, l'archéologue E. Mastrokostas vint sur le site d'Aghia Moni, donna une description de l'église en ruines – dont l'architecture en croix grecque inscrite à coupole devait, disait-il, être étudiée par A. Orlandos⁵ – et rapporta la découverte, au cours de travaux de construction d'une nouvelle église, de la dédicace de la fin du 12^e siècle. Ignorant, semble-t-il, la publication de G. Sotiriadis, il édita l'inscription accompagnée pour la première fois d'une photographie et d'un fac-similé. Il la datait à son tour de septembre 1198, sans évoquer quelque discordance chronologique avec le patriarcat de Georges Xiphilin⁶. Or, depuis 1943, la fin de ce patriarcat avait été datée de juillet 1198 par V. Grumel qui, de son côté, ne semblait pas connaître l'inscription d'Aghia Moni⁷. Ainsi ce document, pour être l'une des rares inscriptions datées de la fin du 12^e siècle, est resté méconnu et a été peu commenté.

Avant que les vestiges anciens et la nouvelle église ne fussent engloutis sous les eaux du Mornos, J. Koder visita le site en 1972 et en fit une brève description dans la *Tabula imperii byzantini*⁸. En 1978 la dédicace fut, sous la direction de P. Thémélis, transportée au Musée de Delphes (inv. 11768). La pierre revint en 1994 au dépôt archéologique de Lidoriki, où D. Rousset a pu la réétudier grâce aux autorisations successives de R. Kolonia, G. Kakavas et A. Psalti⁹.

5. Cette étude ne semble pas avoir été publiée.

6. E. MASTROKOSTAS, Κτιτορικὴ ἐπιγραφή Ἀγίας Μονῆς Δωρίδος, *EEBS* 23, 1953, p. 355-357.

7. Voir plus bas la note 15. La difficulté chronologique posée par l'inscription fut relevée par D. Papachryssanthou dans ses notes du «Fichier épigraphique byzantin de l'École des hautes études (4^e section)», aujourd'hui au Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance (UMR 8167 Orient et Méditerranée).

8. J. KODER et F. HILD, *Hellas und Thessalia* (TIB 1), Vienne 1976, p. 169, s.v. «Hagia Monē», qui mentionnent pour l'inscription la seule publication d'E. Mastrokostas. Les vestiges anciens de l'édifice étaient alors toujours visibles près de la nouvelle église. Brève notice sur le site dans S. BOMMELJÉ et alii, *Aetolia and the Aetolians. Towards the Interdisciplinary Study of a Greek Region*, Utrecht 1987, p. 90.

9. Sur le dépôt de Lidoriki, cf. R. KOLONIA, *Αρχαιολογικόν Δελτίον* 49, 1994 [1999], B', p. 316-317; D. ROUSSET, *Bulletin de correspondance hellénique* 130, 2006, p. 349, 350 n. 3, 383 et 427 n. 74 (où était annoncée la présente étude). Nous remercions Ph. Collet, auteur de la photographie (fig. 2a), G. Kiourtzian et M.-P. Raynaud pour le fac-similé (fig. 2b).

1. – L'INSCRIPTION

Bloc de calcaire gris parcouru de veines blanches, ayant sans doute servi de linteau. Les quatre angles de la face inscrite sont légèrement brisés. Lg.: 118 cm. Ht.: 21,5. Prof.: 47,5. Ht. lettres: 2-3. Nombreuses ligatures. Les lignes 4 et 5 sont en partie martelées et sont plus effacées. Copie, estampages, photographies et fac-similé (fig. 2a et 2b).

- [+] Δεδόμητε τῆ τοῦ Θεοῦ βοηθήα ἐκ τοῦ μὴ ὄντος ὁ θῆος κ(αὶ) πάνσεπτος ναὸς οὗτος τῆς ὑπεραγίας δεσ-
- 2 πῆνης ἡμῶν Θεοτόκου παρὰ τοῦ μοναχοῦ κ(αὶ) ἀμαρτολοῦ Μύρωνος, ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ κυροῦ Ἄλε-
ξίου κ(αὶ) μεγάλου βασιλέος Ῥομέων τοῦ Κωμνηνοῦ, οἰκουμενικοῦ δὲ πατριάρχου κυροῦ Γεωργίου
- 4 [κ(αὶ)] τοῦ πανιερωτάτου ἡμῶν μητροπολι[ί]τ[ου] Λαρίσης Ἐ[λλάδος?] Νικολάου τοῦ Μουζάλου, Θεοῦ KE
[1-2 l. + ἐπὶ?] τῷ σταβρωπιγίῳ π(ατ)ρι[αρχι]κῷ? [vacat 1-2 l.?] μηνὶ Σεπ(τεμ)βρίῳ (ἰ)ν(δικτιῶνος) β' ἔτους ,ςψζ' +

G. Sotiriadis a édité l'inscription en corrigeant l'orthographe; E. Mastrokostas l'a éditée semble-t-il de façon indépendante. Sauf précision contraire, les lettres soulignées sont les lettres données comme vues à la fois par Sotiriadis et Mastrokostas. || **l. 1** – fin. ΔΕC Sotir. || **l. 2** – μοναστοῦ καὶ μητροπολίτου Sotir. μοναχοῦ κ(αὶ) ἀμαρτωλοῦ Mastr. ΑΜΑΡΤΟΛΟΥ lapis. || **l. 4-5** – Sotir.: au début peut-être Ξ: «'Ἄν ὀρθῶς διέκρινα τὸ γράμμα Ξ, βεβαίως περὶ τοῦ Ξιφιλίνου πρόκειται». Contesté par Lampros, qui y voit la dernière lettre du mot νάρθηξ, à la lumière d'un rapprochement erroné avec un document concernant Varnakova. Sotiriadis donne ensuite ΜΗΤΡΟ, puis ΝΙΚΟΛΑΟΥ; au début de la l. 5 (par erreur) ΤΟΥΜΟΥΖΑΛΟΥΤΟΥΚΕ; fin. μηνὶ σεπτεμβρίῳ Ἰν. Β' ἔτους ,ςψζ'. Sotir. propose donc μητροπολίτου καὶ ἀρχιερέως δὲ Νικολάου τοῦ Μουζάλου τοῦ καὶ ἐξάρχου πάσης Αἰτωλίας (καὶ Ναυπακτίας;). Mastrokostas: τοῦ πανιερωτάτου ἡμῶν κ(αὶ) θεοφιλεστάτου ἀρχιερέως [κυροῦ;] Νικολάου τοῦ μ(οναστηριακ)οῦ ναοῦ θ(είου)υ κὲ Ι [ἱεροῦ σταβρωπιγιωτικοῦ μ(οναστηρίου) μηνὶ Σε(πτεμ)βρίῳ (Ἰ)ν(δικτιῶνος) β' (δευτέρως) ἔτι ,ςψζ' (sur le fac-similé de M. figurent seulement Νικολάου et la date). || **l. 4** – D'après notre déchiffrement, au début de la l. 4 peut manquer 1 lettre, soit sans doute [κ(αὶ)]. – ΠΑ[1-2]ΕΡΟΤΑΤΟΥ assez effacé. – Après ἡμῶν, place pour 1 ou 2 lettres, puis peut-être TP en ligature avant ΟΠΟΛ.Τ[2]/||ΙCHCI^ν. Ensuite, place pour ca 6 lettres avant Νικολάου, mais nous nous demandons si cet espace a réellement été inscrit. On peut proposer, si l'on admet AP en ligature comme aux l. 2 et 3, μητροπολι[ί]τ[ου] Λαρίσης Ἐ[λλάδος?] Νικολάου. À la fin, KE pour κε[λεύσαντος] ou κε[λεύσει]? Voir *infra* p. 231 et 236. – Après ΜΟΥΖΑΛΟΥ, pas de T (*pace* Sotiriadis). || **l. 5** – Au début, peut-être ΤΩ puis °ΤΑΒΙΩΠΠΙΩ, soit τῷ σταβρωπιγίῳ; pour les traces suivantes, ΠΠ[3 l. max.]Ω, on peut proposer π(ατ)ρι[αρχι]κῷ, avec AP en ligature dans la lacune; voir *infra*, p. 236.

A été construite avec l'aide de Dieu à partir du néant cette divine et très vénérable église de notre très sainte Dame la Mère de Dieu par le moine et pêcheur Myrôn, sous le règne de kyr Alexis Comnène grand empereur des Romains, sous le patriarche œcuménique kyr Georges [et] sous notre très saint métropolitain de Larissa [d'Hellade?] Nicolas Mouzalos, Dieu [- - - par?] la stavropégie [patriarcale? - - -] au mois de septembre, deuxième indiction, l'année 6707.

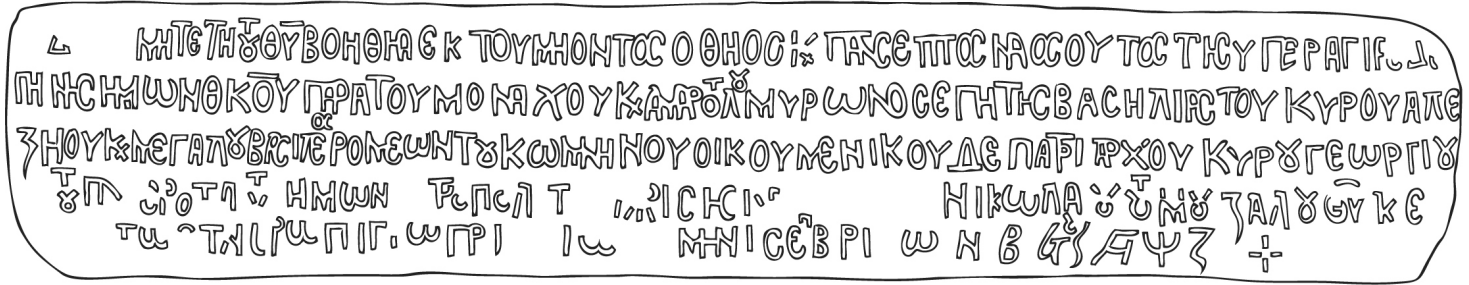


Fig. 2a et b. Photographie (Ph. Collet) et fac-similé (G. Kiourtzian, M.-P. Raynaud) de l'inscription d'Aghia Moni

2. – DATE ET PROSOPOGRAPHIE

Le mois, l'année et la deuxième indiction placent avec certitude la dédicace de l'église d'Aghia Moni en septembre 1198.

L'empereur Alexis Comnène (l. 2-3) n'est donc pas Alexis I^{er} Comnène (1081-1118) mais Alexis III Ange (1195-1203). L'usage par l'empereur du patronyme de sa grand-mère paternelle, Théodora Comnène, fille d'Alexis I^{er}, en lieu et place du nom Ange (Ἄγγελος) est bien connu tant par les sources littéraires et diplomatiques que numismatiques¹⁰. La dédicace d'Aghia Moni est en revanche la seule inscription parvenue jusqu'à nous qui mentionne cet empereur. Une autre inscription, datée de 1197, rappelait en 11 trimètres iambiques sur la porte dite de Charisios, à Constantinople, la restauration de la muraille terrestre entreprise par Alexis III à cet endroit. Disparue à une date incertaine – mais après 1374/5, quand elle fut copiée par un certain Arsène –, l'inscription n'est connue que par deux manuscrits du 14^e et du 15^e siècle¹¹. À Istanbul, une réfection du 12^e siècle a effectivement été observée au niveau d'une courtine située au sud de la porte d'Edirnekapi et non loin de la porte de Sulukulekapi, à laquelle on identifie désormais la porte de Charisios¹².

10. NICÉTAS CHONIATÈS, éd. J. VAN DIETEN, *Nicetae Choniatae historia* (CFHB, Series Berolinensis 11,1), Berlin 1975, p. 459⁹⁻¹¹: Ὁ δὲ βασιλεὺς τὴν ἀγγελωνυμίαν παρωσάμενος Κομνηνὸς ἐπελέγετο, εἴτε τὸ ἐπώνυμον ἀδοξῶν οἷα ὑφιζάνον πρὸς τὸ Κομνηνικὸν κλέϊσμα, εἴτε συναφαντῶν τῷ ὀμαίμονι καὶ τὴν ἐκείνου ἐπίκλησιν, «L'empereur [Alexis III] ayant délaissé le nom d'Ange choisit celui de Comnène, soit qu'il le plaçât parmi ceux sans gloire en comparaison de la célébrité du nom Comnène, soit (qu'il souhaitât) que ce nom disparaisse avec son parent [son frère déchu Isaac II]». Sources diplomatiques: Ἀλέξιος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Κομνηνός; voir dans les archives des monastères de Patmos ou de Chilandar: E. L. BRANOUSÈ, *Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου. Α', Αὐτοκρατορικά*, Athènes 1980, n° 11, p. 107⁵⁰ (a. 1197); M. ŽIVOJNOVIĆ, V. KRAVARI et C. GIROS, *Actes de Chilandar. I, Des origines à 1319* (Archives de l'Athos 20), Paris 1998, n° 4, p. 109⁴⁸⁻⁵⁰ (a. 1198). La légende monétaire la plus longue d'Alexis III porte: Ἀλεξίῳ δεσπότη τῷ Κομνηνῷ; M. F. HENDY, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection. IV, Part 1. Alexius I to Alexius V (1081-1204)*, Washington 1999, p. 400-403.

11. Respectivement l'*Ambrosianus* gr. 459 (14^e s.) et le *Bibl. Rossianae* 11, 136 (15^e s.). L'inscription est publiée par B. MEYER-PLATH et A. M. SCHNEIDER, *Die Landmauer von Konstantinopel. Zweiter Teil* (Denkmäler Antiker Architektur 8), Berlin 1943, p. 137, n° 48a, qui corrigent l'édition antérieure de S. G. MERCATI, *Iscrizione sulla porta Χαρσίου di Costantinopoli conservata in un codice Ambrosiano, Bessarione* 24, 1920, p. 201-205, et IDEM, *Ancora dell'iscrizione sulla porta Χαρσίου, Bessarione* 25, 1921, p. 136-137 (articles repris dans S. G. MERCATI, *Collectanea byzantina*, II, Bari 1970, p. 220-222 et 224-225). Le texte est traduit en français par R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique* (AOC 4a), Paris 1964², p. 281-282. L'empereur est désigné, l. 8, comme Κομνηνός Ἀλέξιος εὐσεβῆς ἄναξ.

12. Il s'agit de la courtine 85/86 du mur terrestre: C. FOSS et D. WINFIELD, *Byzantine Fortifications. An Introduction*, Pretoria 1986, p. 59 et fig. 8 p. 249; N. ASUTAY-EFFENBERGER, *Die Landmauer von Konstantinopel-Istanbul. Historisch-topographische und baugeschichtliche Untersuchungen* (Millennium-Studien 18), Berlin-New York 2007, p. 177 et fig. 103. La porte de Charisios a longtemps été identifiée avec Edirnekapi (la porte d'Andrinople), mais N. Asutay-Effenberger l'a récemment placée de façon convaincante à Sulukulekapi (*op. cit.*, p. 96-106).

La rareté de la documentation épigraphique disponible sous Alexis III fait de notre inscription un document remarquable¹³.

Le patriarche œcuménique Georges (I.3) est le patriarche de Constantinople Georges II Xiphilin (1191-1198)¹⁴. La date du début de son patriarcat, le 10 septembre 1191, est connue par l'acte synodal de sa nomination. En revanche, son terme ne se calcule que grâce aux catalogues patriarcaux. Celui de Nicéphore Calliste indique une durée de 6 ans, 9 mois et 27 jours, et d'autres listes arrondissent à 6 ans et 10 mois, voire à 6 ans. V. Grumel a retenu l'indication la plus précise pour placer la fin du patriarcat le 7 juillet 1198. L'incertitude demeure néanmoins car le début du patriarcat de son successeur, Jean Kamatéros, n'est pas connu avec exactitude : il se situe entre le 5 août 1198 et le 26 février 1199¹⁵.

L'inscription d'Aghia Moni, qui mentionne Xiphilin comme patriarche en septembre 1198 parmi d'autres indications chronologiques concordantes, fournit donc une objection à la date admise pour la fin de son patriarcat. Elle semblerait donner quelque crédit à une liste patriarcale isolée, celle du *Paris. Suppl. gr. 755*, selon laquelle Xiphilin aurait occupé cette fonction 7 ans, 2 mois et 6 jours, soit jusqu'au 16 novembre 1198. Que vaut cependant cette source ? Le manuscrit contient des miscellanées rassemblées par Minoïde Mynas au 19^e siècle et entièrement copiées de sa propre main¹⁶. Les *Notitiae episcopatum* qui y sont conservées (f. 45-61) ont le même contenu que celles du *Paris gr. 1356* (f. 281^v-282^v), qui est un excellent témoin du 14^e siècle¹⁷.

13. En l'absence de corpus des inscriptions byzantines datées (voir cependant K. MENTZOU-MEIMARI, Χρονολογημένοι βυζαντινοί ἐπιγραφαὶ τοῦ *Corpus inscriptionum Graecarum* IV,2, *DChAE* 9, 1977-1979, p. 77-132), signalons l'épithaphe d'un kathigoumène et archimandrite de l'Olympe de décembre 1196 (M. Î. TUNAY *et alii*, Recent Excavations in the Church of Hagios Aberkios, Kurşunlu, Province of Bursa [Turkey], *CA* 46, 1998, p. 65-72, ici p. 68 fig. 9) ; hors de l'Empire, en Sicile normande, une longue inscription métrique de janvier 1198 (A. GUILLOU, *Recueil des inscriptions grecques médiévales d'Italie*, Rome 1996, n° 192, p. 205-207) ; dans la Cilicie arménienne, une inscription de décembre 1199 (G. KIOURTZIAN, En attendant les Seldjouks : une inscription des remparts d'Alanya en Asie Mineure de 1199, *REB* 70, 2012, p. 245-254).

14. Sur ce patriarche, voir M. LOUKAKI, *Discours annuels en l'honneur du patriarche Georges Xiphilin* (Monographies 18), Paris 2005, p. 27-32 ; V. GRUMEL, *Les Regestes des actes du patriarcat de Constantinople. I, Les actes des patriarches*. Fasc. II et III, *Les Regestes de 715 à 1206*, 2^e éd. par J. DARROUZÈS, Paris 1989 (désormais cité : *Regestes*), n°s 1179-1192d.

15. Sur les dates des patriarches Georges Xiphilin et Jean Kamatéros, voir *Regestes*, p. 602. Le problème fut d'abord discuté par V. LAURENT, Notes de chronographie et d'histoire byzantine. 1, La date d'élection du patriarche Jean X Camatéros, *EO* 36, 1937, p. 157-162, puis par V. GRUMEL, La chronologie des patriarches de Constantinople de 1111 à 1206, (*R*)*EB* 1, 1943, p. 250-270, ici p. 263-267 et 270.

16. L'information nous a été confirmée par Christian Förstel (BnF), que nous remercions. Sur ce manuscrit, voir H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, III, Paris 1888, p. 307-308. On sait que Minoïde Mynas (1798-1859), travaillant pour le Ministère de l'instruction publique et la Bibliothèque nationale, a également procédé à des assemblages de fragments authentiques ; voir Ph. HOFFMANN, un recueil de fragments provenant de Minoïde Mynas : le *Parisinus Suppl. gr. 681*, *Scriptorium* 41, 1987, p. 115-127.

17. J. DARROUZÈS, *Notitiae episcopatum Ecclesiae Constantinopolitanae* (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 1), Paris 1981, manuscrit n° 214, p. 440 ; nous ignorons pourquoi ces folios y sont datés du «XVII^e siècle (?)». L'Institut français d'études byzantines (IFEB) à Paris conserve des photographies partielles de ces deux manuscrits, que nous avons consultés.

En revanche les listes patriarcales qui précèdent immédiatement ces notices diffèrent entre ces deux manuscrits, de sorte que la source du *Suppl. gr.* 755 demeure à ce jour inconnue. V. Grumel a ainsi écarté ce témoignage, le qualifiant de suspect et d'isolé¹⁸.

En réalité, l'inscription d'Aghia Moni paraît insuffisante pour changer l'opinion généralement admise. Dans un intervalle aussi bref que de juillet à septembre 1198, la nouvelle du retrait de Georges Xiphilin put ne pas être immédiatement connue dans les montagnes reculées de la Grèce Centrale, pas plus que l'éventuelle vacance du siège de Constantinople ou la possible élection de Jean Kamatèros¹⁹. Par conséquent, si les deux sources, la liste de Paris et l'inscription d'Aghia Moni, paraissent a priori concorder, elles sont cependant l'une et l'autre de trop faible poids pour obliger à repousser la fin du patriarcat de Xiphilin au-delà du terme ordinairement reçu de juillet 1198.

La dédicace mentionne ensuite (l. 4) un métropolitain, Nicolas « Mouzalos », dont le patronyme n'est nulle part attesté sous cette forme : celle-ci est sans aucun doute une variante fautive du nom « Mouzalôn »²⁰. Les Mouzalônes, dont l'apogée se situe au 13^e et au 14^e siècle²¹, apparaissent au 10^e siècle avec un patrice et stratège de Calabre Jean Mouzalôn (921-922), cité dans la chronique de Jean Skylitzès²², et la mention d'un monastère féminin dit « de Mouzalôn » à Constantinople, cité dans la *Vie de Basile le Jeune* († 944)²³. La famille est ensuite mieux connue grâce à l'apport de la sigillographie²⁴. Au

18. V. GRUMEL, La chronologie des patriarches, cité n. 15, p. 264. Cette liste n'est pourtant pas sans valeur : elle concorde le plus souvent avec les listes du *Laurentianus* LIX 13 et de l'*Atheniensis* 1372, comme le montre la même étude.

19. Sur la vacance de deux mois du patriarcat expliquée dans le catalogue de Leunclavius par une absence de l'empereur, voir *ibidem*, p. 264 et 266-267.

20. On attendrait Μουζάλωος et non Μουζάλου.

21. Sur les Mouzalônes de la période plus tardive, voir *PLP*, n°s 19430-19448, et les corrections apportées par A. FAILLER dans *REB* 46, 1988, p. 272 ; D. I. POLEMIS, *The Doukai: A Contribution to Byzantine prosopography*, Londres 1968, p. 148-149 ; voir également *ODB II*, p. 1420-1421.

22. JEAN SKYLITZÈS, éd. H. THURN, *Ioannis Scylitzae Synopsis Historiarum* (CFHB 5), Berlin 1973, p. 263⁵⁰⁻⁵¹.

23. Selon une recension de la *Vie de Basile le Jeune* (BHG 263), éd. (partielle) par A. N. VESELOVSKIJ dans *Сборник отделеия русскогo языка и словесности Императорскої Академии наук* 46-6, suppl., 1889-1890, p. 3-89, ici p. 68²²⁻²³ : ἦν δὲ δοῦλη μοναχῆς τινὸς ἀπὸ τῆς μονῆς τοῦ Μουζάλωος. Il semble difficile d'identifier cet établissement au monastère de Mòsèlé (τοῦ Μωσσηλέ) comme le fait C. ANGÉLIDI, *Δοῦλοι στὴν Κωνσταντινούπολη τὸν 10^ο αἰ.* Ἡ μαρτυρία τοῦ Βίου τοῦ ὁσίου Βασιλείου τοῦ Νέου, *Σύμμεικτα* 7, 1985, p. 33-51, ici p. 38. Le passage a été mis en relation avec les Mouzalônes par A. KAZHDAN (et S. RONCHEY), *L'aristocrazia bizantina: dal principio dell'XI alla fine del XII secolo* (Nuovo prisma 3), Palerme 1997, p. 253 n. 163. Sur les mérites littéraires de la Vie, voir aussi A. KAZHDAN (†), *A History of Byzantine Literature (850-1000)*, éd. C. ANGÉLIDI (Institute for Byzantine Research, Research Series 4), Athènes 2006, p. 187-191, mention du monastère p. 186.

24. Pour les sceaux, nos informations proviennent de l'étude de W. SEIBT, *Der spätbyzantinische goldene Siegelring des Andronikos Muzalodoukas im British Museum*, *BS* 56, 1995 (= *ΣΤΕΦΑΝΟΣ. Studia byzantina ac slavica Vladimíro Vavřínek ad annum sexagesimum quintum dedicata*), p. 709-712, que complètent A.-K. WASSILIOU et W. SEIBT, *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich. 2. Teil, Zentral- und Provinzialverwaltung*, Wien 2003, p. 68, et J.-C. CHEYNET et D. THÉODORIDIS, *Sceaux byzantins de la collection D. Théodoridis. Les sceaux*

11^e siècle sont attestés le spatharocandidat (ou spathaire) et notaire impérial Léon Mouzalôn, le patrice et adjoint de l'éparque (*symponos*) Georges Mouzalôn, le juge Eugène Mouzalôn (2^e moitié du 11^e siècle), l'ἀρχόντισσα Ῥωσίας Théophanô Mouzalônissa (fin du siècle), ainsi que Michel Mouzalôn (fin 11^e-début 12^e siècle). Au 12^e siècle sont encore connus le notaire patriarcal Constantin Mouzalôn et un Mouzalôn sébaste, lui aussi adjoint de l'éparque (*symponos*).

Les Nicolas, surtout, deviennent alors nombreux, et il n'est pas toujours aisé de les distinguer. Un Nicolas Mouzalôn (1) est directeur de l'école Saint-Pierre de Constantinople et rhéteur lorsqu'il rédige l'éloge d'un patriarche de Constantinople prénommé Nicolas²⁵. Nicolas Mouzalôn (2) est choisi comme archevêque de Chypre sous Alexis I^{er} Comnène, quitte sa charge en 1110, devient higoumène du monastère de Kosmidion dans la capitale puis est élevé, 37 ans plus tard, au patriarcat de Constantinople par Manuel I^{er} Comnène (Nicolas IV Mouzalôn, 1147-1151). Il démissionne en 1151 face aux protestations continues que suscitait sa réintégration au corps des évêques. Il a laissé un traité inédit sur la procession du Saint-Esprit, une préface à une chaîne sur Isaïe et un long poème apologétique sur sa première abdication²⁶. Surnommé « le moine » à cause de son goût prononcé pour l'ascèse, il pourrait selon nous être identifié avec le « moine Mouzalôn » auquel son silence est reproché dans une lettre-poème anonyme de trois vers, conservée dans un recueil de poésies des 11^e-12^e siècles, le *Marcianus gr.* 524²⁷.

patronymiques (Monographies 33), Paris 2010, n° 149, p. 159; voir enfin un dernier sceau inédit selon A. KAZHDAN, *L'aristocrazia bizantina*, cité n. 23, p. 370.

25. J. DARROUZÈS, L'éloge de Nicolas III par Nicolas Mouzalôn, *REB* 46, 1988, p. 5-53.

26. Sur Nicolas IV Mouzalôn, voir P. GAUTIER, Le synode des Blachernes (fin 1094). Étude prosopographique, *REB* 29, 1971, p. 213-284, ici p. 270-272; *Regestes*, n°s 1027-1035, p. 486-490. Le traité inédit est préservé dans le *Mosqu.* 239: voir V. GRUMEL, Autour du voyage de Grossolanus à Constantinople, *EO* 32, 1933, p. 22-33, ici p. 30-32. Pour la préface à la chaîne sur Isaïe, voir *PG* 106, 1059-1062. L'apologie est éditée par S. I. DOANIDOU, Ἡ παραίτησις Νικολάου τοῦ Μουζάλωνος ἀπὸ τῆς ἀρχιεπισκοπῆς Κύπρου. Ἀνεκδότου ἀπολογητικὸν ποίημα, *Ἑλληνικά* 7, 1934, p. 109-150. On dispose aussi d'un éloge du patriarche par NICÉPHORE BASILAKÈS, In *Nicolaum Muzalona Patriarcham*, éd. A. GARZYA, *Nicephori Basilacae Orationes et Epistolae*, Leipzig 1984, p. 74-83. Sur les protestations face à sa réintégration, voir JEAN KINNAMOS, éd. A. MEINEKE, *Epitome rerum ab Ioanne et Alexio Comnenis gestarum*, Bonn 1836, p. 83-84; J. DARROUZÈS, *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine* (AOC 10), Paris 1966, p. 310-330.

27. La poésie a été éditée par S. P. LAMPROS, Ὁ Μαρκανδὸς κῶδιξ 524, *NE* 8, 1911, p. 3-59 et 123-192, ici p. 130-131, et reprise par S. G. MERCATI, Poesie di Teofilatto di Bulgaria, *Studi Bizantini* 1, 1925, p. 173-194, ici p. 177: Εἰς μοναχὸν Μουζάλωνα σιωπῶντα. / Σιγῆς, πάτερ βέλτιστε, μηδέν μοι γράφων · ἐὺ δρῆς · σιώπα · καὶ γὰρ ἐξ ἐπωνύμου / ἄφρονος ἰχθὺς καὶ δοκεῖς καὶ τυγχάνεις. Notre rapprochement procède d'une comparaison avec l'apologie de Nicolas IV auquel les manuscrits donnent le titre de Στίχοι Νικολάου μοναχοῦ τοῦ Μουζάλωνος et dont l'incipit est justement Ὁ τῆς σιωπῆς τῆς ἐμῆς οὕτος λόγος... (éd. S. I. DOANIDOU, cité n. 26, p. 110, titre et l. 1). Voir encore NICÉPHORE CALLISTE, *PG* 147, 461^D: Νικόλαος μοναχὸς ὁ Μουζάλων (liste patriarcale). L'attribution de l'épigramme à Théophylacte d'Ochrid est repoussée par P. Gautier dans THÉOPHYLACTE D'ACHRIDA, *Discours, traités, poésies*, éd. et trad. P. GAUTIER (CFHB 16/1), Thessalonique 1980, p. 176, où il est par ailleurs signalé que deux manuscrits postérieurs du 15^e et du 16^e siècle transforment le nom Mouzalôn en Mourzoul et Marzouchos.

Un autre Nicolas Mouzalôn (3) était évêque d'Amykleion vers le milieu du 12^e siècle. Situé non loin de Sparte, ce siège suffragant de Patras était de création récente, et Nicolas en est le premier titulaire attesté²⁸. Contraint, pour une raison que nous ignorons, de prendre l'habit monastique, l'évêque demande sa réintégration au patriarche de Constantinople Luc Chrysobergès (1157-1169/70), mais ne l'obtient que sous Michel III d'Anchialos (1170-1178)²⁹. Enfin, un sceau inédit d'un Nicolas Mouzalôn (4) portant la figure de saint Nicolas au droit, sans autre titre ou dignité au revers, est à placer à la fin du même siècle³⁰.

Pour J. Darrouzès, l'auteur de l'éloge patriarcal (1) n'est autre que le futur patriarche Nicolas IV (2), et le destinataire de l'éloge est le patriarche Nicolas III Grammatikos (1084-1111). Cette identification soulève de sérieuses difficultés chronologiques car elle étend l'activité de Nicolas IV sur près d'un siècle³¹. Au contraire, selon R. Browning, le destinataire de l'éloge serait Nicolas IV Mouzalôn (2), et Nicolas le rhéteur (1) serait un parent, peut-être le protégé du patriarche, qui put ensuite devenir évêque d'Amykleion (3)³². Seule cette dernière hypothèse fournirait un éventuel rapprochement avec le métropolite de notre inscription. Né vers 1120, auteur de l'éloge vers 1147, évêque d'Amykleion vers le milieu du 12^e siècle, chassé puis réintégré dans un autre siège entre 1170 et 1178, il aurait été métropolite en 1198, à près de 80 ans.

Outre le doute que suscite cet âge avancé, on imagine difficilement que le transfert de ce personnage d'un évêché si modeste vers une métropole n'ait laissé aucune trace. Car la question des transferts était alors d'actualité : après le décès de Nicolas III (1111), un catalogue d'évêques déplacés de leur premier siège à un autre avait été compilé dans le but de justifier une telle pratique et de répondre à la controverse que celle-ci suscitait³³. À la fin du 12^e siècle ou au tout début du 13^e, cette même liste fut enrichie de deux cas récents, celui de Nicolas IV Mouzalôn, passé de Chypre à Constantinople en 1147, et celui de Michel, évêque d'Amasée, passé à Ancyre puis à Kérasonte, dont l'acte de transfert fut approuvé par le patriarche Michel III en juillet 1173³⁴. Or c'est ce même patriarche Michel qui rétablit avant 1178 dans sa

28. J. DARROUZÈS, *Notitiae episcopatumum*, cité n. 17, notices 13⁵³⁶ et 21¹⁶⁹ (ainsi qu'une variante d'un manuscrit tardif en 7⁵⁵⁰) ; cf. S. VAILHÉ, *Amyclae*, *DHGE* 2, 1914, c. 1376-1377.

29. THÉODORE BALSAMÓN, *PG* 137, 1129^D-1132^A ; voir *Regestes*, n^{os} 1096, p. 533, et 1137, p. 561-562.

30. VOIR A.-K. WASSILIOU ET W. SEIBT, *Die byzantinischen Bleisiegel*, cité n. 24, p. 68 n. 270.

31. J. DARROUZÈS, L'éloge de Nicolas III, cité n. 25, p. 7-8, ne nie pas cette difficulté ; voir *Regestes*, n^o 938c, p. 410. L'éloge paraît proche de la prise de fonction de Nicolas III (1084) ; le directeur de l'école Saint-Pierre, alors âgé d'au moins 30 ans, serait donc né vers 1054, et par conséquent il aurait eu environ 93 ans lors de sa propre accession au patriarcat, en 1147.

32. R. BROWNING, *The Patriarchal School at Constantinople in the twelfth century*, *Byz.* 33, 1963, p. 167-202, p. 14, repris dans IDEM, *Studies on Byzantine History, Literature and Education*, Londres 1977, texte X.

33. J. DARROUZÈS, Le traité des transferts. Édition critique et commentaire, *REB* 42, 1984, p. 147-214 ; Nicolas III avait approuvé huit transferts durant son patriarcat (*ibidem*, n^{os} 49-56, p. 182-184).

34. Voir *Regestes*, n^o 1126, p. 553-554.

dignité épiscopale Nicolas Mouzalôn d'Amykleion au prix d'une suspense temporaire³⁵. Si ce dernier n'avait pas été restauré dans le Péloponnèse mais transféré vers une métropole, nous aurions sans doute conservé sinon une source patriarcale, du moins une mention ; ce nom eût été ajouté dans le remaniement contemporain du *Traité des transferts*, voire dans celui de la fin du 13^e siècle où le texte s'enrichit encore du cas du patriarche Dosithée Stoudite, passé de Jérusalem à Constantinople en 1189³⁶. Or tel n'est pas le cas.

Les carrières individuelles ici examinées et la fréquence du prénom Nicolas dans la famille Mouzalôn rendent donc difficile, voire peu plausible, tout rapprochement. Nous concluons que l'inscription d'Aghia Moni fait connaître pour l'année 1198 un nouveau Nicolas Mouzalôn, métropolitite sous la juridiction duquel était placé le monastère d'Aghia Moni (l. 4 : «*notre très saint métropolitite*»).

Peut-on justement restituer le nom de la métropole, qui semble avoir été effacé ou martelé à la l. 4 ? Aghia Moni, située entre Varnakova et Lidoriki (voir la carte fig. 1), devait, comme Varnakova, appartenir à l'évêché de Lidoriki (Λοιδωρίκι). Ce dernier évêché, apparu au 9^e siècle, était suffragant de Larissa, métropole d'Hellade³⁷. Par conséquent, dans les traces /ΛΙΧΗΧΙ[ca 6 l. ?] qui suivent à la l. 4 le mot μητροπολι[ί]τ[ου], on peut reconnaître le nom Larissa et proposer la lecture τοῦ πανιερωτάτου ἡμῶν μητροπολι[ί]τ[ου] Λαρίσης Ἐ[λλάδος] Νικωλάου τοῦ Μουζάλου.

Cette lecture amènerait à compléter pour l'année 1198 la liste des métropolitites de Larissa³⁸. Ceux-ci sont assez mal connus pour la fin du 12^e siècle : Jean III en 1166, un anonyme signataire d'une Nouvelle impériale sous Isaac II Ange en 1186 et Basile IV, connu par un sceau, à la fin du 12^e siècle. Le métropolitite suivant, Kalospitès, attesté en 1212/1213, est promu par le métropolitite de Naupacte à la suite de la désorganisation du siège grec de Larissa par la conquête croisée (1205-1246)³⁹. Serait-ce justement un changement de juridiction ecclésiastique, de Larissa à Naupacte, au temps du Despotat d'Épire, que trahirait le martelage ultérieur du nom de la métropole sur notre inscription ?

35. Voir n. 29.

36. Sur cette chronologie des évolutions du texte, voir J. DARROUZÈS, *Le traité des transferts*, cité n. 33, p. 169.

37. Sur Lidoriki médiévale, voir B. KATSAROS, *Ζητήματα ιστορίας τοῦ βυζαντινοῦ ναοῦ κοντὰ στὸ Εὐπάλιο Δωρίδος*, *Βυζαντινά* 10, 1980, p. 11-50, ici p. 33 n. 67 (cont. p. 34) ; P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερὰ μονὴ τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου ἢ ἐπιλεγομένη Βαρνάκοβα. Ἱστορία – Τέχνη – Ἐγγραφα*, Amphissa 1957, p. 47-48 et 55 ; voir également J. KODER et F. HILD, *Hellas und Thessalia*, cité n. 8, p. 205, s.v. Loidoriki. Siège suffragant de Larissa : J. DARROUZÈS, *Notitiae episcopatum*, cité n. 17, notices 7⁵⁷⁰, 9⁴⁴¹, 10⁵²⁰, 13⁵⁶⁹, 21¹⁴⁶ ; ajouter la délimitation de la métropole de Larissa en 1371 par le patriarche de Constantinople Philothée Kokkinos dans MM. I, p. 587-589, ici p. 588 pour Lidoriki.

38. L'orthographe attendue est Λαρίσης à l'époque médiévale. La formule Λάρισσα Ἐλλάδος est constante dans les notices citées n. 37.

39. D. STERNON, Larissa, *DHGE* 30, 2008, «II. La métropole grecque», c. 644-657, ici c. 647 ; de même G. FEDALTO, *Hierarchia ecclesiastica orientalis. Series episcoporum ecclesiarum christianarum orientalium*. I, *Patriarchatus Constantinopolitanus*, Padoue 1988, p. 458.

Le fondateur même de l'église, Myrôn (l. 2), sans doute le premier higoumène, n'est pas connu par ailleurs⁴⁰. La qualification de « moine et pécheur » est le seul indice du statut monastique de l'église d'Aghia Moni dès sa construction. L'humilité de la mention contraste avec le caractère monumental de l'inscription.

3. – LE STATUT DU MONASTÈRE

Au début de la ligne 5, qui est effacée ou plus probablement martelée et d'interprétation a priori difficile, figure le mot *σταβροπιγίω* (pour *σταυροπηγίω*), dont la lecture paraît à peu près assurée. Nous écartons la lecture d'E. Mastrokostas, *σταβροπιγιωτικοῦ*, qui impliquerait un adjectif non attesté.

Ainsi, Aghia Moni aurait bénéficié du statut stavropégiaque, qui soustrayait des églises, des oratoires et surtout des monastères à l'évêque ordinaire pour les placer sous la juridiction du patriarche de Constantinople. Ce statut donnait lieu à la rédaction d'un acte de la chancellerie patriarcale, puis à un rituel lors duquel le patriarche ou son représentant, le métropolite du lieu ou un exarque patriarcal, dressait dans l'édifice une croix, d'ordinaire en bois, portant une inscription qui indiquait son statut⁴¹. Le sanctuaire était dès lors fondé, selon la formule d'usage, *ἐπὶ σταυροπηγίω πατριαρχικῶ* et désigné comme stavropégie patriarcale (*τὸ σταυροπήγιον πατριαρχικόν*)⁴².

La stavropégie patriarcale serait apparue dès le 7^e siècle, date à laquelle on croit la reconnaître dans un passage de la *Vie de Théodore de Sykéôn*⁴³. À la

40. J. Koder (*Hellas und Thessalia*, cité n. 8, p. 169) propose d'identifier Myrôn à un anonyme cité dans une lettre du métropolite Jean Apokaukos de Naupacte à Nicolas Gorianités. Le personnage est désigné ainsi : *ὁ χθὲς Ἀγίας, νῦν δὲ μοναχὸς ἀγιορίτης*; éd. S. PÉTRIDES, Jean Apokaukos, lettres et autres documents inédits, *IRAİK* 14, 1909, p. 69-100, ici lettre 18, p. 90^d. Le rapprochement est hasardeux : rien ne prouve que ce moine ait appartenu au monastère d'Aghia Moni et encore moins qu'il s'appelait Myrôn.

41. Sur la stavropégie patriarcale, voir les sources rassemblées par P. DE MEESTER, *De monachico statu iuxta disciplinam byzantinam. Statuta selectis fontibus et commentariis instructa* (Sacra Congregazione per la Chiesa Orientale. Codificazione canonica orientale. Fonti Serie II 10), Rome 1942, p. 119-135; voir également J. P. THOMAS, *Private Religious Foundations in the Byzantine Empire* (Dumbarton Oaks Studies 24), Washington 1987, p. 238-243; H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich* (Handbuch der Altertumswissenschaft 2-1), Munich 1959, p. 129; E. HERMAN, Ricerche sulle istituzioni monastiche bizantine. *Typika ktetorika, carismatici e monasteri «liberi»*, *OCF* 6, 1940, p. 293-375, ici p. 353-355; S. DESLANDES, Une question de droit canonique : De quelle autorité relèvent les monastères orientaux ?, *EO* 25, 1922, p. 308-322, ici p. 313-314. Pour une période plus tardive, voir J. DARROUZÈS, *Recherches sur les ὀφίκια de l'Église byzantine* (AOC 11), Paris 1970, p. 341 (la chancellerie patriarcale); N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ (éd.), *Actes de Dionysiou* (Archives de l'Athos 4), Paris 1968, p. 65. Pour le point de vue d'un théologien, voir le métropolite MAXIME DE SARDES, *Le patriarchat œcuménique dans l'Église orthodoxe* (Théologie historique 32), Paris 1975, p. 306-309.

42. Voir les sources citées *infra* n. 56 à 59.

43. *Vie de Théodore de Sykéôn* (BHG 1748), éd. et trad. A.-J. FESTUGIÈRE (Subsidia hagiographica 48), Bruxelles 1970, I, par. 82, p. 69-70 (trad. II, p. 72-73); voir P. DE MEESTER, *De monachico statu*, cité n. 41, p. 120.

fin du 9^e siècle, le troisième titre du recueil juridique de l'*Eisagôgè* concède au patriarche de Constantinople un exercice de la stavropégie étendu aux juridictions des autres patriarcats, sous réserve que les sanctuaires concernés n'aient pas déjà été consacrés⁴⁴. Au 10^e et au 11^e siècle, les sources sont peu nombreuses⁴⁵. Elles se multiplient au 12^e siècle lorsque l'institution suscite des protestations et des tentatives d'encadrement. Ainsi, le canoniste Théodore Balsamôn (ca 1130/40-ap. 1195) fait état de plaintes récurrentes que des métropolités et des évêques portent contre la stavropégie auprès des empereurs et des patriarches : ils demandent que soit reconsidéré ce privilège et exigent qu'on leur montre les canons qui l'autorisent. De fait, Balsamôn n'avance d'autre justification qu'«une longue habitude non écrite de l'Église qui a tenu lieu de canons depuis les temps immémoriaux jusqu'à nos jours» et il se retranche derrière la primauté absolue de juridiction du patriarche sur les métropolités, archevêques et évêques⁴⁶.

Nous connaissons certaines de ces plaintes, qui révèlent parfois des fraudes. Déjà, dans une lettre à un fonctionnaire patriarcal datée d'entre 1095 et 1110, Théophylacte d'Ochrid se plaignait qu'un moine ait prétendu bâtir dans l'évêché de Kicava, suffragant d'Ochrid, un oratoire doté de la stavropégie. Selon l'archevêque, l'autocéphalie du siège de Bulgarie le plaçait à l'abri d'une telle ingérence du patriarche de Constantinople dans ses affaires intérieures⁴⁷. En avril 1176, le métropolitte de Pyrgion Constantin Spanopoulos obtint du patriarche Michel III d'Anchialos que revinssent sous sa juridiction des églises dont le privilège patriarcal avait été concédé sous prétexte qu'elles étaient reconstruites sur des ruines d'édifices stavropégiaques. Le patriarche prit la même décision pour des sanctuaires dont les bâtisseurs, affirmant que les travaux étaient à venir, avaient demandé la stavropégie pour des édifices en réalité déjà construits et l'avaient ainsi obtenue a posteriori⁴⁸.

Quelques années plus tard – et c'est précisément le contexte chronologique de notre inscription –, Georges Xiphilin légiféra à son tour sur la ques-

44. *Eisagoge (vel Epanagoge)*, III, 10 : éd. I. et P. ZEPOS, *Leges Imperatorum Isaurorum et Macedonum* (Jus Graecoromanum 2), Athènes 1931, p. 243 : Τῷ δὲ Κωνσταντινουπόλεως προέδρῳ ἔξεστι καὶ ἐν ταῖς τῶν ἄλλων θρόνων ἐνορίαις, ἐν οἷς οὐκ ἐστὶ προκαθιέρωσις ναοῦ, σταυροπήγια διδόναι ; trad. G. DAGRON dans *Histoire du christianisme*. IV, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Paris 1993, p. 206.

45. Voir *Regestes*, n^{os} 791 (a. 964/966, suspect), 835 (a. 1028), 837 (a. 1028/1034, suspect), 1005 (a. 1133).

46. THÉODORE BALSAMÔN, *PG* 137, 97^c-100^b, citation c. 97^b : διὰ τῆς μακρᾶς ἐκκλησιαστικῆς ἀγράφου συνηθείας, τῆς ἀντὶ κανόνων κρατησάσης ἐξ ἀμνημονεύτων χρόνων καὶ μέχρι τοῦ νῦν ; cf. S. DESLANDES, Une question, cité n. 41, p. 313-314 ; MAXIME DE SARDES, *Le patriarcat*, cité n. 41, p. 306-307.

47. THÉOPHYLACTE D'ACHRIDA, *Lettres*, éd. et trad. P. GAUTIER (CFHB 16/2), Thessalonique 1986, lettre 82, p. 434-436. Théophylacte ne saurait, pour surveiller ces stavropégies, «tolérer patiemment la présence d'un exarque de Constantinople au milieu des Bulgares» (p. 436).

48. La décision est préservée comme acte inséré dans l'*hypomnèma* cité à la note suivante ; voir *Regestes*, n^o 1131, p. 557-558. Le privilège stavropégiaque doit donc précéder la construction ; il est nul s'il a été conféré à une église construite sans autorisation ; il est attaché à un édifice, non à un lieu.

tion. Se souvenant, écrit-il, des protestations d'évêques qu'il avait entendues alors qu'il n'était encore que diacre – probablement celles dont font état Balsamôn et Michel III –, il prit dès novembre 1191, peu après son accession au patriarcat, la décision d'interdire que ce privilège fût usurpé au profit des chapelles (*euktèria*) construites sur les propriétés d'établissements stavropégiaques. Il rétablit sur ces sanctuaires la pleine juridiction de l'évêque : droit d'ordonner le clergé, droit d'être nommé dans les prières, droit de percevoir l'impôt dû à l'évêque (le *kanonikon*) et devoir d'obéissance⁴⁹. Ce texte ayant été compris comme légiférant seulement pour l'avenir, Xiphilin le révisa dès janvier 1192 pour lui donner un caractère rétroactif. Désormais, même les chapelles construites par des stavropégies dans un passé ancien réintègreraient la juridiction de l'évêque⁵⁰. Cinq ans plus tard, en février 1197, une nouvelle plainte de l'évêque Michel de Limnè l'amena à compléter son dispositif. Cette fois, il était question non plus de constructions mais d'acquisitions foncières (*akinètoi ktèseis*) faites par des établissements stavropégiaques. Sur ces domaines (*proasteia*), les clercs ne faisaient pas mention de l'évêque et personne ne s'acquittait de l'impôt du *kanonikon*. Le patriarche rappela donc que si les établissements définis comme stavropégiaques depuis leur fondation étaient en effet dispensés de ces obligations envers l'évêque, en revanche les sanctuaires situés sur les acquisitions des stavropégies devaient s'y soumettre, de même que les prêtres et les parèques vivant sur ces terres⁵¹.

Cette jurisprudence de Georges Xiphilin répondait à des irrégularités patentes, mais aussi à la préoccupation économique des évêques qui s'inquiétaient de voir leur échapper un nombre croissant de biens concentrés dans les mains de grands propriétaires stavropégiaques. En cela, la démarche de Xiphilin s'inscrivait dans une politique d'encadrement des biens monastiques menée par les Comnènes, avec des résultats inégaux, depuis plus d'un siècle. Plus précisément, elle s'opposait à l'aliénation des biens monastiques et immobiliers par la stavropégie au même titre que d'autres mesures avaient lutté contre les procédures de l'*épidosis* ou de la *charistikè*⁵². L'abus de la stavropégie ne s'en poursuivit pas moins : en juin 1233, le patriarche Germain II (1223-1240) publia à son tour une lettre encyclique exigeant qu'on reconsidérât le statut juridique des monastères d'Épire dont certains, à la faveur du désordre causé par l'installation de l'Empire latin en 1204, avaient usurpé ce

49. Nous citons l'édition d'A. PAPAĐOPOULOS-KÉRAMEUS, Συνοδική πράξις Γεωργίου Ξιφιλίου, BZ 11, 1902, p. 75-78 ; voir *Regestes*, n° 1179, p. 592.

50. A. PAPAĐOPOULOS-KÉRAMEUS, *Ανάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας*, I, Saint-Pétersbourg 1891, p. 460-464 ; voir *Regestes*, n° 1180, p. 593. On remarque que parmi les actes les plus anciens sur l'institution, ceux dont la stavropégie englobe les *métochia* ou *monydia* sont soupçonnés d'être contrefaits ; voir *Regestes*, n°s 791, p. 302-303, et 837, p. 344.

51. G. A. RHALLÈS ET M. POTLÈS, *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*, V, Athènes 1855, p. 101-102 ; voir *Regestes*, n° 1185, p. 598.

52. Voir le tableau des mesures impériales et patriarcales sur les biens monastiques dressé par H. AHRWEILER, Charisticariat et autres formes d'attribution de fondations pieuses aux x^e-xv^e siècles, ZRVI 10, 1967, p. 1-27, ici p. 23-24.

privilège; à nouveau, le droit des évêques était rappelé et, espérait-on, rétabli⁵³.

Le rituel de la stavropégie et le formulaire à inscrire sur la croix ont été conservés par l'*Euchologe* grec⁵⁴. Pas plus que celle de l'institution elle-même, la date d'apparition de ce rituel n'est connue avec certitude. Si l'on relève son absence de l'*Euchologe Barberini* à la fin du 8^e siècle⁵⁵, sa similitude avec d'autres sources du 12^e siècle suffit à établir que le rituel était alors fixé. L'inscription de fondation d'Aghia Moni, disposée sur le linteau d'une porte, jouait un rôle somme toute comparable à celui d'une inscription stavropégiaque portée sur une croix. Il peut donc être utile de la rapprocher de quelques exemples de formules conférant la stavropégie, dont deux sont contemporaines de notre texte :

Euchologe grec⁵⁶. Sur une face de la croix : Σταυροπήγιον πατριαρχικόν, ἀγιασθὲν ἐπ' ὀνόματι τοῦ ἀγίου (τοῦδε), ἐν τῇ θεοσώστῳ πόλει (τῆδε), ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ (τῆδε), ἐν τῷ ἰδίῳ θελήματι, παρὰ (τοῦδε) τοῦ ἀγιωτάτου καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου. Sur l'autre : Ἐπὶ τῆς βασιλείας τῶν εὐσεβεστάτων βασιλέων ἡμῶν (τῶνδε), κατὰ μῆνα (τόνδε), ἐν ἔτει (τῷδε).

Croix de l'Ashmolean Museum d'Oxford (1176)⁵⁷. Sur une face : + Σταυροπήγιον γενόμενον παρὰ τοῦ πανιερωτάτου μητροπολίτου Σταυρωπόλεως Καρίας κυροῦ Λέωντος πρὸς τῷ ναῶ τοῦ ἐν ἀγίοις π(α)ρ(ὸ)ς ἡμῶν Νικολάου ἐπὶ βασιλείας Μανουὴλ πορφυρογεννίτου καὶ αὐτοκράτορος τοῦ Κομνηνοῦ καὶ Μιχαὴλ τοῦ ἀγιωτάτου π(α)τριάρχου μηνὶ Ἰουλίῳ, ἰνδ(ικτιῶνος) ε', ρσχπ' ἔτ(ους). Sur l'autre : [Σταυ]ρ[οπήγιον] γενόμε(ν)ον παρὰ τοῦ πανιε[ρωτάτου] (Ιαϛ.) μεγάλου τοῦ πορφυρ(ο)γενήτ(ου) κὲ αὐτ(ο)κράτ(ορος) Ῥομέων τοῦ Κο(μνηνοῦ).

53. V. LAURENT, Charisticariat et commende à Byzance. Deux fondations patriarcales en Épire aux XII^e et XIII^e siècles, *REB* 12, 1954, p. 100-113, ici p. 109-113; voir V. LAURENT, *Les Regestes des actes du patriarcat de Constantinople. I, Les actes des patriarches*. Fasc. IV, *Les Regestes de 1208 à 1309*, Paris 1971, n° 1265, p. 75.

54. *Εὐχολόγιον τὸ Μέγα*, Venise 1862, réimp. Athènes 1992, p. 337-338; même texte dans l'édition de J. GOAR, *Εὐχολόγιον sive rituale graecorum*, Venise 1730², p. 487-488.

55. S. PARENTI et E. VELKOVSKA (éd. et trad.), *L'Eucologio Barberini gr. 336* (Ephemerides liturgicae, Subsidia 80), Rome 2000².

56. *Εὐχολόγιον τὸ Μέγα*, cité n. 54, p. 337.

57. Croix en métal de l'Ashmolean Museum d'Oxford, inv. n° 1952.437. Les deux publications suivantes : C. ROUECHÉ (et J. M. REYNOLDS), *Aphrodisias in late Antiquity* (Journal of Roman Studies monographs 5), London 1989, p. 167 et 325 (d'après M. Mundell Mango), et M. MUNDELL MANGO dans D. BUCKTON (éd.), *Byzantium. Treasures of Byzantine art and culture from British collections*, Londres 1994, n° 189, p. 171, ne tiennent pas compte de la bibliographie grecque du 19^e siècle, qu'a depuis relevée de son côté C. ASDRACHA, *Inscriptions protobyzantines et byzantines de la Thrace orientale et de l'île d'Imbros (III^e-XV^e siècles). Présentation et commentaire historique*, Athènes 2003, p. 251-254, n°s 22-23. Cette dernière en revanche n'a pas revu l'objet ni connu sa publication par son ancien propriétaire (W. H. BUCKLER, A memento of Stauropolis, *BZ* 28, 1928, p. 98-101 et pl. v); son édition se fonde donc sur un fac-similé de B. MYSTAKIDÈS, Περὶ τῶν ἐν Αἰνῶ μονῶν Σκαλωτῆς καὶ Ἀγ. Ἀθανασίου, *Νεόλογος* [Constantinople], n° 3934, 12 mai 1882 (*non vidimus*) et comprend un nombre élevé d'erreurs. Nous adoptons ici l'édition de Buckler qui peut être vérifiée grâce à deux photographies satisfaisantes.

Fondation en Épire sous Manuel I^{er} Comnène (1143-1180)⁵⁸. Σταυροπήγιον ἁγιασθὲν ἐπὶ τιμῇ τῆς ὑπερθέου καὶ μακαρίας Ἁγίας Τριάδος, κατασκευασθὲν ἐπ' ὄνοματι τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Παντοκράτορος, καὶ ἐπιδοθὲν Νικηφόρῳ τῷ Χοιροσφάκτῃ ἐν τῷ χωρίῳ Σελτζιάνῳ δροῦγγου Ἀχελώου, ἐπὶ τῆς βασιλείας Μανουὴλ μεγάλου βασιλέως πορφυρογεννήτου τοῦ Κομνηνοῦ, καὶ Νικήτα τοῦ ἱερωτάτου μητροπολίτου Ναυπάκτου, ἐν ἔτει (ΙαϞ.).

Le saint dédicataire, l'énêque, le patriarche, l'empereur et la date sont dans ces documents les indications principales, qui se retrouvent aussi dans notre inscription. Le patriarche peut se faire représenter; d'après la croix d'Oxford, l'acte stavropégiaque est le fait du métropolitain qui agit par délégation de l'énêque de Constantinople. Ces sources, malgré leurs points communs avec notre inscription, ne nous permettent pourtant pas d'interpréter les traces lisibles à la l. 5 et notamment d'expliquer la forme σταυροπηγίῳ au datif. Or une autre expression, déjà citée, est usuelle, qui désigne les monastères stavropégiaques comme fondés ἐπὶ σταυροπηγίῳ πατριαρχικῷ⁵⁹. C'est une telle formule que l'on pourrait restituer l. 5, en admettant l'ajout de τῷ après la préposition ἐπί. Nous ne pouvons en revanche relier cette restitution à la fin de la ligne 4: après Θε(ο)ῦ, on songerait à κε[λεύσαντος] ou κε[λεύσει], mais ces mots ne trouvent pas place et ils ne sont guère susceptibles d'avoir été abrégés. Il faut donc se contenter de suggérer: τοῦ πανιερωτάτου ἡμῶν μητροπολι[ί]τ[ου] Λαρίσης Ἐ[λλάδος?] Νικωλάου τοῦ Μουζάλου Θε(ο)ῦ ΚΕ[1-2 l. + ἐπὶ?] τῷ σταβρωπιγίῳ π(ατ)ρι[αρχι]κῷ.

Une dernière question est suscitée par le martelage des lignes 4 et 5: indiquerait-il une remise en cause du statut du monastère? On pourrait ainsi songer à le mettre en relation avec les mesures sur les stavropégies prises par le patriarche Georges Xiphilin entre 1191 et 1197, peu avant la fondation d'Aghia Moni. Ou bien le monastère aurait-il perdu son privilège à la suite de l'enquête ordonnée par le patriarche Germain II en 1233? En tout cas, il nous semble exclu que les l. 4-5, telles que nous les observons, aient été réinscrites à la place de lignes rasurées, qui auraient laissé place à l'inscription du statut stavropégiaque obtenu à une époque ultérieure⁶⁰.

58. V. LAURENT, Charisticariat, cité n. 53, p. 101; notice éditée d'après l'*Athen*. 1377 du 13^e siècle. L'éditeur considère qu'il s'agit d'un regeste notarial, mais le «σταυροπήγιον ἁγιασθὲν» provient du rituel. Une notice comparable à propos d'une fondation en 1238 est donnée p. 108 d'après le même manuscrit.

59. Voir par exemple dans les décisions de Georges Xiphilin citées aux notes 49 (p. 76, l. 5-6, 18, 32-33, etc.), 50 (p. 461, l. 14, 21, 28, etc.) et 51 (p. 101, l. 15, p. 102, l. 9-10, 13-14, etc.); d'autres exemples sont donnés ci-après n. 61; l'expression est relevée par P. DE MEESTER ou N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ, cités n. 41, respectivement p. 119 et p. 65.

60. Nous avons un temps envisagé cette hypothèse, ayant lu qu'en juin 1749, le patriarche Cyrille IV (1748-1751, 1752-1757) avait émis un acte octroyant la stavropégie à un «monastère de la Théotokos à Loidorikion» selon les termes de Th. H. PΑΡΑΔΟΠΟΥΛΛΟΣ, *Studies and documents relating to the history of the Greek Church and people under Turkish domination* (Bibliotheca graeca aevi posterioris 1), Bruxelles 1952, p. 186. Vérification faite grâce aux indications de D. Apostolopoulos, M. Païzi-Apostolopoulou et I. Évangéλου, que nous remercions, le *sigillion*, déjà connu de M. ΓΕΔΕΩΝ (*Πατριαρχικοί πίνακες*, Athènes 1890, 1996², p. 536) et

4. – AGHIA MONI ET VARNAKOVA

Le formulaire de la dédicace d'Aghia Moni (Δεδόμηται τῆ τοῦ Θεοῦ βοηθεῖα ἐκ τοῦ μὴ ὄντος..., l. 1), s'il présente un verbe initial assez commun⁶¹, est en revanche peu banal dans son ensemble. Il trouve pourtant un très proche parallèle dans l'inscription de fondation du monastère de Varnakova, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'Aghia Moni, à 760 m d'altitude, dans la partie méridionale des monts Vardousia, à mi-chemin sur la route menant de Lidoriki à Naupacte⁶².

Fondé en 1076/1077, le monastère de Varnakova connut un développement remarquable au 12^e siècle puis durant le Despotat d'Épire. Attesté au 16^e siècle, le monastère devint au 17^e siècle l'enjeu des rivalités entre Turcs et Vénitiens dans la région. Choisi comme base militaire en 1824 durant la guerre d'Indépendance, il fut assiégé et conquis par les Turcs en 1826. Son église fut incendiée puis reconstruite sur le même emplacement en 1831 sous le patronage de Jean Capodistrias. Ne subsistent de nos jours de l'édifice médiéval que le pavement en *opus sectile*, des éléments de sculpture architecturale errants ou repris dans l'église contemporaine⁶³, ainsi qu'une partie du narthex qui conserve, au-dessus de la porte unissant l'exonarthex au corps principal de l'église, une inscription.

Cette inscription, qui a été revue sur place pour les besoins de cette étude, est mieux connue que celle d'Aghia Moni. Elle fut publiée dès 1859 dans le

édité par D. ZAKYTHINOS (Ανέκδοτα πατριαρχικά ἔγγραφα τῶν χρόνων τῆς Τουρκοκρατίας, *Ἑλληνικά* 3, 1930, n° 43, p. 428-432), concerne le monastère de la Théotokos de la Métastasis dit d'Ambélakiotissa, situé dans l'évêché de Lidoriki, près du village de Kozitsa (voir aussi Th. H. PAPADOPOULLOS, *op. cit.*, p. 187, qui cite l'acte en plaçant à tort le monastère dans le Péloponnèse). Or la Moni Ambélakiotissa (ou Kozitsès) existe encore à environ 25 kilomètres au nord-ouest de Kokkino (voir la carte fig. 1), de même que les noms des villages environnants que ce monastère possédait en 1749, ce qui interdit tout rapprochement avec Aghia Moni.

61. Voir par exemple un *hypomnèma* du patriarche de Constantinople Joseph I^{er} de 1272: Δεδόμηται δὲ τοῦτο τὸ πατριαρχικὸν μοναστήριον ἐν τῷ ὄρει τῆς Δρυανουβαίνης περὶ τινὰ τόπον τοῦ Ἀρχοντίτζη καλούμενον ἐπ' ὀνόματι τοῦ τιμίου καὶ ἐνδόξου προφήτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου, τῆς Νέας Πέτρας τῆ μονῆ ἡ ἐπίκλησις; MM, IV, p. 363-366, ici p. 363. Voir également un *hypomnèma* d'Arsène de 1256: ἡ ἐπὶ σταυροπηγῶ μὲν πατριαρχικῶ καταπηθεῖσα μονῆ, ἐπ' ὀνόματι δὲ δομηθεῖσα τῆς πανάγνου θεομήτορος (...) τὴν ἐπὶ σταυροπηγῶ μὲν ταύτης τῆς ἐπισκοπῆς Βελιστίνου δεδομημένην; MM, IV, p. 353-357, ici p. 353 et 356. Voir enfin l'*hypomnèma* de Jean XIII Glykys de 1315: ἡ ἐν τῷ θέματι μὲν Βαγενιτίας τελοῦσα (...) τοῦ Μεσοποτάμου κατονομασμένη σεβασμία μονῆ, ὡς ἀνέκαθεν ἐπὶ σταυροπηγῶ πατριαρχικῶ δομηθεῖσα; éd. H. HUNGER et O. KRESTEN, *Das Register des Patriarchats von Konstantinopel*, I (CFHB 19/1), Vienne 1981, n° 2, p. 112-120, p. 116³³⁻³⁶.

62. Pour l'histoire du monastère, voir essentiellement A. ORLANDOS, *Ἡ μονὴ Βαρνάκοβας*, cité n. 4, et P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερὰ μονή*, cité n. 37, p. 92-114. Pour une bibliographie détaillée, voir Ch. BOURAS et L. BOURA, *Ἡ Ἑλλαδικὴ ναοδομία κατὰ τὸν 12ο αἰῶνα*, Athènes 2002, p. 93-94. Le nom varie dans les sources: Βαρνάκοβα, Βερνίκοβο, Βερνικό.

63. S. PESCI, *Indagine preliminari sui pavimenti medio-bizantini delle Grecia: l'esempio di Sagmata e Varnakova*, dans T. CREAZZO et G. STRANO (éd.), *Atti del VI Congresso nazionale dell'Associazione italiana di studi bizantini: Catania-Messina, 2-5 ottobre 2000*, Catane 2004, p. 691-723; C. VANDERHEYDE, *La sculpture architecturale byzantine dans le thème de Nikopolis du x^e au début du xiii^e siècle (Épire, Étolie-Acarnanie et Sud de l'Albanie)* (Bulletin de Correspondance Hellénique. Supplément 45), Athènes 2005, p. 72-76, fig. 95-103.

tome IV du *Corpus inscriptionum graecarum*, accompagnée d'un fac-similé⁶⁴. En 1877, le capitaine du génie N. I. Solomos transcrivit le texte de manière indépendante, avec une orthographe normalisée⁶⁵. En 1909, S. Lampros retrouvait l'inscription citée dans un manuscrit de Varnakova qu'il avait fait venir à Athènes; il compara la citation à l'édition du *Corpus* et réimprima cette dernière sans changement et sans avoir revu la pierre⁶⁶. Enfin, en 1922, A. Orlandos publiait une brève mais importante monographie sur l'édifice; il révisa le texte lu sur place pour en donner l'édition qui fait aujourd'hui référence et que nous pouvons reproduire à notre tour⁶⁷.

Dimensions données par A. Orlandos. Lg.: 152 cm. Ht.: 22. Belle écriture régulière du 12^e siècle; outre les ligatures, il faut remarquer les lettres superposées α et χ pour (μονα)χ(ός) (l. 2 et 3). Plusieurs mots sont accentués. Nous n'intervenons dans l'édition qu'en plaçant entre parenthèses les abréviations, d'après les photographies prises en septembre 2011 (fig. 3). Comme l'a vu A. Orlandos, il faut lire l. 4 non pas ,ςχνς' comme dans le *CIG*, mais ,ςχνζ'.

- + Δεδόμητε τῆ τοῦ Θε(εο)ῦ συνεργίᾳ ἐκ τοῦ μὴ ὄντος ὁ θεῖος κ(αὶ) πάνσεπτος νεὸς (sic) τῆς
- 2 ὑπεραγίας Θε(εο)τόκου παρὰ τοῦ ὀσιωτάτου (μονα)χ(οῦ) κυροῦ Ἀρσενίου ἐπὶ Κοσμᾶ τοῦ ἀγιωτάτου πατριάρχου ἔτους ,ςφπε'· ὁ δὲ β' ναὸς διὰ τοῦ (μονα)χ(οῦ) κυροῦ Ἰωάννου βασιλεύοντος κυροῦ Μανου-
- 4 ἡλ τοῦ Πορφυρογενίτου ἐπὶ Νικολάου τοῦ ἀγιωτάτου π(ατ)ριάρχου ἔτους ,ςχνζ' ἰνδ(ικτιώνος) ια' +

A été construite avec le concours de Dieu à partir du néant cette divine et très vénérable église de la très sainte Mère de Dieu par le très saint moine kyr Arsène, sous Kosmas le très saint patriarche, en l'année 6585; la deuxième église par le moine kyr Jean, sous le règne de kyr Manuel Porphyrogénète, sous Nicolas le très saint patriarche, en l'année 6657, indiction 11.

Ainsi, la première église de Varnakova fut construite en 1076/1077 et la seconde en 1148. Avec cette chronologie s'accordent les noms des personnages cités: le patriarche de Constantinople Kosmas I^{er} (1075-1081) pour la première date, l'empereur Manuel I^{er} Comnène (1143-1180) et le patriarche de Constantinople Nicolas IV Mouzalôn (1147-1151) pour la seconde. Arsène, dont on sait peu de choses, sinon qu'il aurait vécu jusque sous Alexis I^{er}, est le saint fondateur du monastère et certainement son premier higoumène. Il a donné son nom au Mont Arsénios où se trouve Varnakova et

64. *Corpus inscriptionum Graecarum*, IV, Berlin 1859, n° 8730, p. 337.

65. N. I. SOLOMOS, Μονὴ Βαρνάκοβας (ἐκ τῶν Δωρικῶν), *Φιλολογικὸς Σύλλογος Παρνασσός* 1, 1877, p. 681-688, ici p. 684-685.

66. S. P. LAMPROS, Ἡ μονὴ Βαρνάκοβας καὶ οἱ ἐν αὐτῇ ὑποτιθέμενοι τάφοι τῶν αὐτοκρατόρων Ἀλεξίου καὶ Μανουὴλ τῶν Κομνηνῶν, *NE* 6, 1909, p. 382-392, ici p. 388-389.

67. A. ORLANDOS, Ἡ μονὴ Βαρνάκοβας, cité n. 4, p. 6-7; cette édition est notamment reprise par P. P. KALONAROS, Ἡ ἱερὰ μονή, cité n. 37, p. 132.



Fig. 3. Photographie (D. Rousset) de l'inscription de Varnakova

il bénéficie d'une dévotion locale jusqu'à nos jours⁶⁸. Le moine Jean, inconnu, doit également être rangé parmi les higoumènes du monastère.

À considérer de prime abord l'inscription de Varnakova, on pourrait penser que deux dédicaces y ont été gravées successivement, à quelque 70 ans d'intervalle. En réalité il n'en est rien. Le tracé homogène des lettres et les ligatures strictement identiques (comme (μονα)χ(οῦ) aux lignes 2 et 3) démontrent que la gravure a été réalisée en une seule fois et d'une seule main. L'absence de verbe dans la seconde proposition, coordonnée à la première par un simple δέ, souligne aussi l'unité de rédaction. Pour le contenu, la première partie ne peut reproduire exactement une dédicace datant de la fondation du monastère puisque le fondateur Arsène est considéré comme saint (ὁσιώτατος, l. 1), ce qui implique qu'il était décédé à la date où le texte a été rédigé. Enfin, avoir omis l'indiction et le nom de l'empereur régnant en 1076/1077, Michel VII Doukas, ne s'expliquerait guère dans un document remontant à la première fondation du monument; de pareilles omissions sont plus compréhensibles s'il s'agit d'évoquer l'histoire, déjà ancienne, d'un édifice que l'on vient de rebâtir. L'inscription de Varnakova est donc une inscription de refondation, qu'il faut dater dans son ensemble, aussi bien pour sa formulation que pour sa gravure, de l'année 1148 au plus tôt.

L'identité du formulaire et de l'orthographe, l'antériorité de la fondation et la proximité géographique ne laissent aucun doute sur l'influence que l'inscription de Varnakova eut sur celle d'Aghia Moni, postérieure de cinquante années (1148-1198). Cette parenté est encore soulignée par la dédicace commune des deux édifices à la Théotokos. Quelle signification historique donner alors à cette influence? A. Orlandos, rapprochant le premier les deux inscriptions, avança l'idée qu'Aghia Moni avait été une dépendance de Varnakova, sans autre forme de démonstration⁶⁹. Pour évaluer cette hypothèse, il faut reconsidérer les sources, à dire vrai tardives et fragmentaires, qui concernent Varnakova.

Une première chronique brève (1) a été retrouvée par S. Lampros dans un manuscrit daté de 1690-1692, période de la seconde domination vénitienne sur la région (1688-1698)⁷⁰. Cette chronique contient quatre inscriptions qui auraient été relevées dans l'église de Varnakova, dont seule celle de refondation est aujourd'hui conservée. Vient ensuite un paragraphe narratif, dont l'origine épigraphique est possible mais moins certaine, qui décompte sans erreur les années de règne des empereurs Alexis I^{er}, Jean II et Manuel I^{er} Comnène, et qui rapporte une légende locale selon laquelle Alexis, sous le nom monastique d'Acace, et Manuel seraient devenus moines à Varnakova et auraient été inhumés dans l'église, à gauche et à droite dans l'édifice.

68. Sur le culte d'Arsène, voir Archim. IRÉNÉE, *Ὅσιος Ἀρσένιος ὁ κτίτωρ τῆς Ἱερᾶς Μονῆς Βαρνακόβης. Βίος, ἱστορικά στοιχεία, ἀκολουθία*, Naupacte 1993. Arsène aurait fait décorer la partie supérieure de l'église et le sanctuaire sous Alexis I^{er}: voir ci-après la n. 72 et le texte afférent.

69. A. ORLANDOS, *Ἡ μονὴ Βαρνακόβας*, cité n. 4, p. 7 n. 3 (fin de note p. 8).

70. Édition par S. P. LAMPROS, *Ἡ μονὴ Βαρνακόβας*, cité n. 66, ici p. 383-384; cf. P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερὰ μονή*, cité n. 37, p. 139-142.

Une deuxième chronique brève (2), dont le prototype fut sans doute lui aussi mis en forme dans les années 1690, est conservée en grec et en italien dans deux manuscrits copiés de la même main et datés des années 1830. Cette source, publiée par B. Katsaros, indique qu'Alexis (I^{er}) Comnène, Manuel (I^{er}) Porphyrogénète (Comnène), un Ange Doukas ainsi qu'un Andronic (Paléologue) sont considérés comme les « fondateurs » (*ktêtotes*) de Varnakova – à savoir qu'ils en assumèrent successivement le patronage –, que leurs noms figurent dans le *codex* du monastère et que les moines continuent à ce titre de prier pour eux lors des liturgies⁷¹. Suit un inventaire, hélas non daté, des *métochia* du monastère, tous obtenus par donation à la période médiévale, garantis pour certains par des chrysobulles, et situés dans la région de Naupacte et près de Patras, dans le Péloponnèse⁷². Enfin, le monastère aurait compté 96 moines autour de 1200.

Un dernier fragment de chronique brève (3) est conservé en italien seulement à la suite de la première chronique (1) du manuscrit de 1690-1692. Ce document, qui emprunte plusieurs passages à la chronique (2), ajoute des éléments distincts qui laissent à penser que le prototype grec des chroniques (2) et (3) était un peu différent du texte transmis par la copie grecque du 19^e siècle. Parmi les éléments originaux, on apprend que Manuel I^{er} Comnène aurait fondé en l'an 6660 (1151/1152) comme *métochion* de Varnakova une église portant le nom de « Cimiterio cioè Sepoltura della Maddona »⁷³.

Si toutes ces sources montrent assurément l'importance et la renommée de Varnakova, il n'est pas aisé d'y démêler les informations exactes de celles qui sont au mieux le lointain reflet de la réalité historique. Parmi les informations précieuses figure le texte des quatre inscriptions. Selon celles-ci, la partie

71. Édition par B. KATSAROS, "Ένα χρονικό της μονής Βαρνάκοβας, *Κληρονομία* 11, 1979, p. 347-389, texte p. 374-377. Il semble difficile d'identifier « Ange Doukas » et « Andronic ». Pour le second, Katsaros a proposé successivement de reconnaître Andronic Paléologue Comnène Asen, gouverneur de Morée et de Thrace dans la première moitié du 14^e siècle (*ibidem*, p. 387; cf. *PLP*, n° 1489) ou le despote de Thessalonique du même nom (1408-1423), mort en 1429 sous le nom monastique d'Acace à Constantinople (B. KATSAROS, *Ζητήματα*, cité n. 37, p. 41; cf. *PLP*, n° 21427). Les Andronic Paléologue – et parmi eux les deux empereurs Andronic II et III – sont trop nombreux pour que l'on puisse trancher (cf. *PLP*, n°s 21427-21439). On ne peut d'ailleurs exclure une corruption à partir d'un seul nom: Andronic Ange Doukas (Paléologue).

72. Il existe peut-être sur ces *métochia* une autre source, signalée par J.-F. Vannier que nous remercions. On trouve dans un Tétraévangile des Météores conservé à Athènes une épigramme du 14^e siècle: publiée par A. AVRAMÉA, *Monastères et hommes d'Église en Grèce: à propos de deux épigrammes*, *TM* 8, 1981, p. 31-34, cette épigramme mentionne l'higoumène Jean du monastère d'Arsène à Naupacte. Selon l'éditrice de ce document, le « monastère d'Arsène » désignerait Varnakova d'après son saint fondateur (p. 32), et l'épigramme ferait connaître pour ce même 14^e siècle un higoumène de Varnakova nommé Jean. L'hypothèse est probable. Toutefois, la chronique (2) nous apprend l'existence d'une dépendance de Varnakova appelée τοῦ ἁγίου Ἀρσενᾶ et située εἰς τὸ ἄκρον τοῦ λόγγου πλησίον τῆς θαλάσσης, « en bordure de forêt (ou de Longos) près de la mer ». Sachant que Longos est le nom d'un lieu situé à 5 km seulement à l'est de Naupacte, il n'est pas exclu que le « monastère d'Arsène » soit cette dépendance plutôt que Varnakova même. Sur ce *métochion*, voir par ailleurs B. KATSAROS, *Ζητήματα*, cité n. 37, p. 39.

73. Édition par S. P. LAMPROS, Ἡ μονὴ Βαρνάκοβας, cité n. 66, p. 384; cf. P. P. KALONAROS, Ἡ ἱερὰ μονή, cité n. 37, p. 142-143 (traduction grecque de l'auteur) et p. 143 n. 2.

supérieure de l'église fondée en 1076/1077 et son sanctuaire furent décorés par le fondateur Arsène sous Alexis (I^{er}) Comnène et le patriarche Nicolas (III Grammatikos), donc entre 1084 et 1111; après la construction d'une «deuxième église» en 1148, un «esonarthex» fut érigé et décoré en 1150/1151 sous Manuel (I^{er}) Comnène et Nicolas (IV Mouzalon); enfin, un «exonarthex» fut ajouté en 1229 sous le règne de Théodore (Ange Comnène) Doukas et sous Germain II par le despote Constantin Doukas, frère de Théodore⁷⁴. On n'a toutefois pas relevé que les termes architecturaux d'esonarthex et d'exonarthex trahissent une réécriture dont le *terminus post quem* est l'achèvement du dernier narthex de 1229. Il faut alors supposer que les textes des inscriptions originales, hormis celle de 1198 qui est conservée, ont été modifiés au cours de leur transmission.

Ainsi, l'église de Varnakova connut, à partir d'une modeste église à coupole en croix grecque inscrite édifiée par Arsène (1076/1077), l'ajout d'une seconde nef identique en taille, elle aussi à coupole, accolée à l'ouest (1148), puis un premier narthex de forme traditionnelle (1150/1151, plus tard nommé l'«esonarthex»), et enfin un second (1229, l'«exonarthex»). Ce modèle de développement n'a été élucidé que récemment par Ch. Bouras, grâce au rapprochement des textes avec les vestiges au sol; il existe au moins un parallèle à ce modèle à deux coupoles dans l'église du 12^e siècle de Sigmata en Béotie⁷⁵.

Pour l'histoire médiévale de Varnakova il faut encore signaler deux épitaphes du 13^e et du 14^e siècle retrouvées par A. Orlandos en 1919: elles montrent que le monastère de Varnakova fut un lieu d'inhumation des familles Ange-Comnène ou Comnène-Doukas de la région du Despotat d'Épire, et elles confirment la notoriété du monastère⁷⁶. Ces deux épitaphes contribuèrent sans aucun doute à la naissance de la légende locale qui veut que deux empereurs du 12^e siècle, Alexis et Manuel Comnène, devinrent moines puis furent enterrés à Varnakova. Il y avait d'une part les noms «Alexis» et «Komnénodoukas» dans l'une des épitaphes, d'autre part la mention du seul empereur Manuel dans la dédicace de refondation. Aussi une confusion entre les familles du Despotat d'Épire et les empereurs de Constantinople put naître – voire être entretenue avec complaisance – chez ceux qui écrivirent plus tard l'histoire du monastère⁷⁷.

74. S. P. LAMPROS, *Ἡ μονή Βαρνάκοβας*, cité n. 66, p. 383-384; cf. P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερά μονή*, cité n. 37, p. 139-141. Voir aussi les chronologies dressées respectivement p. 385-386 et 199.

75. Ch. BOURAS et L. BOURA, *Ἡ Ἑλληνική ναοδομία*, cité n. 62, p. 92-93; position déjà exprimée auparavant par Ch. BOURAS, *Οἱ παλαιότερες οικοδομικές φάσεις τοῦ καθολικοῦ τῆς μονῆς Βαρνάκοβας*, dans *15^ο Συμπόσιο βυζαντινῆς καὶ μεταβυζαντινῆς ἀρχαιολογίας καὶ τέχνης*, Athènes 1995, p. 47. Ces références ont été relevées par C. VANDERHEYDE, *La sculpture*, cité n. 63, p. 72.

76. A. ORLANDOS, *Ἡ μονή Βαρνάκοβας*, cité n. 4, p. 11-15. La prosopographie de ces inscriptions est difficile à établir; voir P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερά μονή*, cité n. 37, p. 133-135. Sur la restitution du nom d'Alexios Raoul Philanthropinos et de son épouse Eudocie, voir *PLP*, n° 24109 et 6227, ainsi que les remarques d'A. FAILLER dans *REB* 50, 1992, p. 326-327.

77. Sur cette confusion, voir B. KATSAROS, *Ζητήματα*, cité n. 37, p. 40-41. Il y aurait à enquêter sur la figure légendaire d'Alexis I^{er} auquel nombre de traditions monastiques locales attribuent le statut de fondateur.

On signalera enfin que Varnakova obtint, elle aussi, comme Aghia Moni, le statut stavropégiaque, mais la source la plus ancienne qui nous en informe n'est pas antérieure à mai 1699 : il s'agit d'une décision de confirmation du patriarche de Constantinople Kallinikos II renouvelant la stavropégie du monastère sur présentation de documents portant les signatures «des empereurs Alexis Comnène, Manuel Porphyrogénète, Ange Doukas et Andronic»⁷⁸. Que cette énumération soit identique à celle de la chronique (2) citée plus haut n'autorise pas à y voir la preuve que la stavropégie patriarcale remontait à la fondation, puisque le caractère peu fiable de la chronique a été souligné. La même chronique précise néanmoins que «de dignes chrysobulles ont été donnés par tous les seigneurs par dévotion envers ce monastère et ils ont juré à Dieu qu'aucun des seigneurs à venir et empereurs n'importunerait en aucune manière ledit monastère»⁷⁹. Sans en avoir la preuve, il faut donc supposer quelque ancienneté à ces privilèges et on ne doit pas exclure que la stavropégie ait été conférée à Varnakova dès la période médiévale.

L'ensemble de ces témoignages sur Varnakova – son architecture et ses agrandissements successifs, ses possessions et ses privilèges impériaux, ses sépultures aristocratiques et son statut stavropégiaque – démontrent combien furent importantes la richesse matérielle et la notoriété de ce monastère depuis sa fondation et durant toute l'époque médiévale. Cela nous autorise-t-il à considérer qu'Aghia Moni ait été une des dépendances de Varnakova, suivant l'hypothèse d'A. Orlandos ? Allant dans le même sens, P. Kalonaros a proposé d'identifier Aghia Moni au *métochion* du «Cimetière de la Vierge» fondé selon la chronique italienne (3) par Manuel I^{er} Comnène⁸⁰. Ce rapprochement doit pourtant être repoussé, puisque les deux édifices furent en réalité fondés sous des empereurs différents, Alexis III d'une part et Manuel I^{er} de l'autre⁸¹. D'autre part, la chronique (2) mentionne une autre dépendance de Varnakova dédiée à la Vierge : elle la place au lieu-dit des Trois-Églises, près de Patras, et fait d'un «Andronic Paléologue» l'évergète de ces trois sanctuaires dédiés aux saints Nicolas et André et à la Théotokos⁸². La localisation suffit à faire écarter l'identification de ce sanctuaire avec Aghia Moni.

78. M. VAPORIS, Codex (Γ') Gamma of the Ecumenical Patriarchate of Constantinople, *Greek Orthodox Theological Review* 18, suppl. n^{os} 1-2, 1973, p. 79 (regeste) ; cf. M. GÉDÉON, *Πατριαρχικοί πίνακες*, cité n. 60, p. 489.

79. B. KATSAROS, "Ένα χρονικό, cité n. 71, texte p. 377¹⁰⁴⁻¹¹³ : και ἐδόθησαν χρυσόβουλλα ἄξια παρὰ πάντων τῶν αὐθεντῶν καὶ διὰ τὴν εὐλάβειαν τοῦ αὐτοῦ μοναστηρίου ὄρκισαν πρὸς Θεὸν τὸ μηδεὶς τῶν μεταγενεστέρων αὐθεντῶν τε καὶ βασιλέων ἐνοχλήσαι τίποτε τὸ ἄνωθεν μοναστήριον. D'autres mentions de chrysobulles garantissant la propriété des *métochia* se rencontrent dans la même chronique aux p. 376⁷⁴⁻⁷⁵ et 377⁹⁶⁻⁹⁷.

80. P. P. KALONAROS, *Ἡ ἱερά μονή*, cité n. 37, p. 143 n. 2.

81. La localisation des *métochia* dans la chronique (3) est discutée par B. KATSAROS, *Ζητήματα*, cité n. 37, p. 32-46 ; l'auteur, contestant l'hypothèse de Kalonaros, propose, p. 33 n. 67, de placer la dépendance du «Cimetière de la Vierge» près d'Eupalion, proche de Naupacte à l'est.

82. B. KATSAROS, "Ένα χρονικό, cité n. 71, texte p. 376⁷⁵-377⁹⁸ et commentaire p. 386-388. Sur Andronic, voir ci-dessus n. 71.

L'histoire bien connue et brillante de Varnakova n'autorise donc pas à considérer qu'Aghia Moni ait été une de ses dépendances. Certes, Varnakova était à la tête, selon la chronique (2), d'un domaine allant « du passage du Mornos » – point de franchissement de la rivière, probablement à mi-chemin entre Varnakova et Aghia Moni – « jusqu'au bord de mer »⁸³, et elle contrôlait donc une partie du bassin amont de la rivière en direction de Lidoriki. À ce titre, les deux monastères furent nécessairement en contact, comme l'attestent les formulaires parallèles des deux inscriptions. Mais l'attribution de la stavropégie à deux monastères si proches, au lieu d'indiquer la dépendance de l'un par rapport à l'autre, ne devrait-elle pas plutôt soutenir l'idée de deux autonomies strictement préservées ?

Restée jusqu'ici méconnue et peu commentée, la dédicace de fondation d'Aghia Moni Kokkinou datée de septembre 1198 est la seule inscription parvenue jusqu'à nous qui mentionne Alexis III Ange. Si cette dédicace ne conduit pas en définitive à déplacer la fin du patriarcat de Georges Xiphilin au-delà de la date admise de juillet 1198, en revanche elle atteste comme moine fondateur un Myrôn, par ailleurs inconnu, ainsi qu'un nouveau Nicolas Mouzalôn, probable métropolite de Larissa. Le monastère d'Aghia Moni reçut d'autre part le privilège de la stavropégie. Ce privilège, comme le rattachement à la juridiction de Larissa, fut peut-être contesté, si l'on en juge par la *rasura* qui frappa les deux dernières lignes de l'inscription. La proche parenté entre la dédicace d'Aghia Moni et l'inscription de refondation de Varnakova, antérieure de 50 ans, met en évidence une influence du second monastère sur le premier, mais elle ne démontre pas pour autant une dépendance d'un point de vue institutionnel. Si l'absence à ce jour de toute autre source écrite sur Aghia Moni dérobe à notre curiosité l'histoire ultérieure du monastère, dont les vestiges sont engloutis dans le lac de barrage du Mornos, la fondation d'Aghia Moni non loin de Varnakova démontre la belle vitalité du monachisme au 12^e siècle dans cette région de l'Empire byzantin.

Olivier DELOUIS
Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance
CNRS – UMR 8167 Orient et Méditerranée

Denis ROUSSET
École pratique des hautes études (Sciences historiques et philologiques)
UMR 8210 Anthropologie et Histoire des Mondes Anciens

83. *Ibidem*, texte p. 375⁴⁷⁻⁵⁰: ἀπὸ δὲ τὸν πόρον τοῦ ὀνομαζομένου ποταμοῦ Μόρνον ἕως τὸ ἄκρον τῆς θαλάσσης.